

Assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce Suisse en France

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): - **(1925)**

Heft 61

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Assemblée Générale Annuelle de la Chambre de Commerce Suisse en France

Notre Chambre de Commerce a tenu le 4 juin sa septième assemblée générale. M. F. Dobler, président, a donné lecture du rapport du Conseil d'administration qui est actuellement à l'impression et sera adressé à tous nos membres. Nous indiquerons simplement ici que l'activité de la Chambre s'est considérablement développée au cours du dernier exercice. Plus de cent nouveaux membres ont été admis depuis un an. Les recettes s'en sont heureusement ressenties et le déficit, qui avait été de près de 30.000 francs français en 1923, est tombé au-dessous de 7.000 francs pour l'année 1924. Ce léger déficit est couvert par le fonds de réserve et, selon toute probabilité, les comptes de 1925 s'équilibreront grâce aux progrès nouveaux réalisés depuis le commencement de l'année.

Après la lecture du rapport, M. F. Dobler, qui fut président de notre Chambre de Commerce depuis sa fondation, en 1918, exprima le désir de voir un autre membre du Conseil occuper le fauteuil présidentiel. Il a toujours considéré, explique-t-il, qu'il est bon que la présidence d'une organisation comme la nôtre ne soit pas confiée d'une manière permanente à la même personnalité et que d'autres membres du Conseil aient l'occasion d'y apporter leurs idées et leurs méthodes.

Malgré les démarches pressantes qui avaient été faites auprès de lui avant l'assemblée, M. Dobler déclara maintenir sa décision de céder la place à un autre. Il expose que notre vice-président, M. Auguste Duplan, ayant, pour des raisons de convenance personnelle, décliné la présidence, le choix du Conseil d'Administration s'est porté sur M. Jean-Louis Courvoisier.

A l'unanimité, l'assemblée a ratifié ce choix. M. Jean-Louis Courvoisier est donc élu président de la Chambre de Commerce Suisse en France, pour une période de trois années.

A l'unanimité également, l'Assemblée générale réélit, pour une nouvelle période, tous les membres du Conseil d'Administration sortant de charge. Sur la proposition de M. Dobler, appuyé par le Conseil, M. Jacques de Pury, qui fut notre dévoué secrétaire général pendant cinq années, est élu membre du Conseil d'Administration.

M. Jean-Louis Courvoisier, visiblement ému, remercie l'Assemblée du témoignage de confiance qu'elle vient de lui donner et promet

de faire tous ses efforts pour s'en rendre digne. Il signale que son frère, M. Charles Courvoisier Berthoud, ayant été récemment élu président de la Société helvétique de bienfaisance et lui-même étant aujourd'hui porté à la présidence de notre Chambre, notre colonie suisse de Paris se trouve, sans peut-être s'en être rendu compte, avoir rendu hommage à une famille et une maison établies depuis 150 ans à Paris et qui, demeurées suisses, sont restées profondément attachées à notre pays. Il dit combien sa famille et lui-même sont touchés de cet hommage et déclare avec émotion que notre colonie, nos institutions et notre patrie peuvent compter que leur dévouement leur est entièrement assuré et pour toujours.

M. Alphonse Dunant, ministre de Suisse, s'exprimant avec beaucoup de cœur et d'esprit, dit à M. Dobler toute sa reconnaissance, celle de notre colonie et celle de tous nos compatriotes pour le dévouement, l'intelligence et la haute compétence avec laquelle il a présidé cette Chambre de Commerce dès le jour de sa fondation et pendant sept années.

S'adressant ensuite à M. Jean-Louis Courvoisier, notre ministre lui adresse ses chaudes félicitations à l'occasion de son élection à la présidence et lui exprime la reconnaissance de tous pour la fidélité de son dévouement et la continuité du dévouement de sa famille aux institutions et aux œuvres suisses.

M. F. Dobler, avant de quitter le fauteuil présidentiel, rappelle qu'un article de nos statuts nous autorise à décerner le titre de membre d'honneur à toute personne ayant contribué d'une manière particulière au développement des relations franco-suisses ou ayant rendu des services spéciaux à notre Chambre de Commerce. Il propose que ce titre de membre d'honneur soit décerné à M. Gustave Ador, ancien président de la Confédération suisse et président du Comité international de la Croix-Rouge, ainsi qu'à M. Ch.-F. Guillaume, directeur du Bureau international des poids et mesures. Il considère que notre Chambre de Commerce s'honorera elle-même en honorant ces deux compatriotes éminents.

A l'unanimité, l'Assemblée approuve la proposition de M. Dobler.

Enfin, M. Jean-Louis Courvoisier, se faisant l'interprète d'un grand nombre de membres de notre Chambre, souhaite que le nom de M. Ferdinand Dobler demeure à jamais associé

à l'histoire des débuts de notre Chambre de Commerce et propose, à cet effet, que le titre de président-fondateur lui soit décerné. Cette

proposition, accueillie par des applaudissements prolongés, est aussitôt adoptée à l'unanimité.

Le Dîner de la Chambre de Commerce Suisse en France

A l'occasion de son Assemblée Générale, notre Chambre de Commerce a donné, le 4 juin, à l'Hôtel Continental, un dîner de quatre-vingts couverts, sous la présidence de M. Alphonse Dunant, ministre de Suisse.

M. Chaumet, ministre du Commerce, avait bien voulu honorer ce dîner de sa présence et y a prononcé un discours dont on trouvera plus loin le texte complet.

Parmi les personnalités qui prenaient part à ce dîner, citons : M. Charmeil, directeur de l'Expansion économique au ministère du Commerce; M. Fighiera, directeur des Affaires Commerciales et Industrielles au ministère du Commerce; M. Isaac, chef du bureau des expositions au ministère du Commerce; Géo Gérard, député; Bartholoni, ancien député; M. Dunant, ministre de Suisse; M. Dobler, président-fondateur de la Chambre de Commerce Suisse; M. J.-L. Courvoisier, le nouveau président de la Chambre de Commerce Suisse; et parmi les délégués des Chambres de Commerce étrangères en France : MM. Ardit, de la Chambre de Commerce Italienne; Gomez, de la Chambre de Commerce Espagnole; Ascher, de la Chambre de Commerce Néerlandaise; Barton, vice-président de la Chambre de Commerce Américaine; André Lebon, président de la Chambre de Commerce Franco-Tchèque; MM. de Weck, conseiller de la Légation de Suisse; Duplan, vice-président de la Chambre de Commerce Suisse; Hirt, directeur de la Société CErlikon; Ch. Courvoisier-Berthoud, de la Banque Courvoisier et C^{ie}; Tissot, président de la Chambre Suisse de l'Horlogerie; Gustave et Adrien Brandt; H. Muret, directeur de la Foire Coloniale de Lausanne, etc...

Voici le texte des discours prononcés par M. F. Dobler, président-fondateur de notre Chambre de Commerce, par M. Alphonse Dunant, ministre de Suisse, et par M. Chaumet, ministre du Commerce :

Allocution de M. Ferdinand Dobler

*Président-Fondateur
de la Chambre de Commerce Suisse en France*

MESSIEURS LES MINISTRES,
MES CHERS COLLÈGUES,
MESSIEURS,

Une fois de plus j'ai le grand privilège de vous souhaiter la bienvenue dans le cadre blanc et rouge de notre Chambre de Commerce Suisse. Beaucoup parmi vous ont assisté au banquet de baptême de cette enfant, née il y a six ans; vous avez veillé sur sa croissance et, en bons parrains que vous êtes, vous tenez et vous tiendrez votre promesse de lui conserver et de lui témoigner toujours votre dévouement le plus complet.

Je tiens à remercier tout particulièrement notre Ministre de Suisse, M. Dunant, qui, avec un inlassable dévouement, suit et seconde nos efforts et qui, au milieu de toutes ses tâches absorbantes, sait toujours trouver, je ne sais comment, une vingt-cinquième heure dans la journée, pour la consacrer à ses amis et à ses compatriotes.

Permettez-moi aussi de saluer respectueusement Monsieur le Ministre du Commerce qui a bien voulu nous faire l'honneur de sa présence ce soir. Merci à tous nos amis Français, si nombreux dans nos rangs, merci aux Présidents et à nos aimables Collègues des Chambres de Commerce étrangères à Paris. Tous, vous êtes venus tout simplement pour nous témoigner l'amitié dont vous nous entourez. Laissez-moi vous dire combien ce geste, non seulement nous touche, mais nous rassure aussi sur l'avenir de notre Chambre de Commerce et sur la réussite de son programme.

Je commence par la tâche la plus agréable qui soit, celle de vous présenter le nouveau Président de notre Chambre de Commerce Suisse, M. Jean-Louis Courvoisier, nommé au-